

Origines de la famille Possoz

Jean POSSOZ
1877 - 1960

Origines de la famille Possoz

carnet de souvenirs de Jean Possoz

Les pages qui suivent sont la transcription d'un carnet rédigé en 1944 par Jean (Baptiste) POSSOZ (1877-1960). Celui-ci est mon très lointain cousin. En effet, il faut remonter 8 générations, jusqu'à notre plus ancien aïeul, Jacques Maurice POSSOZ (± 1600-1650), puis en redescendre 11, pour faire le lien entre nous.

Malgré ce cousinage lointain, les souvenirs qui suivent présentent un intérêt pour tous ceux qui ont quelques racines dans les montagnes de la Savoie. Les descriptions de la vie là-haut à la fin du XIX^{ème} siècle fourmillent de détails qui nous font mieux percevoir le style de vie de nos aïeux de là-bas.

Comprendre sans juger est l'un des grands plaisirs que procurent les découvertes des témoignages de ceux qui nous ont précédé sur cette terre.

Louis Possoz
Juin 2000

Note - Depuis longtemps j'avais l'intention de rédiger l'histoire des origines de la famille à laquelle j'appartiens. Mon père m'avait dit ce qu'il en savait, c'est à dire ce qu'il avait retenu des récits de son père, soldat de la Grande Armée, de 1808 à 1815, titulaire de la Médaille de S^{te} Hélène.

Mais je n'avais pas de documents précis. Ces documents, je les trouvai chez mon cousin germain, Achille POSSOZ¹, instituteur à S^t Alban, qui m'avait invité en 1905 à passer deux semaines de vacances en sa propriété de Bassens, près de Chambéry (Savoie). Par ses fonctions de secrétaire de Mairie, des postes successifs qu'il occupa et surtout par les recherches qu'il faisait en qualité de généalogiste, à ses moments perdus, il avait pu se procurer de nombreux documents sur notre famille. Il me les confia en me laissant le soin de les mettre au net.

Les années passèrent... et ce n'est qu'en l'an de grâce 1944 que je me suis enfin décidé à les utiliser afin de laisser à ceux qui nous suivront la trace des pas que chacun de nous imprime, si peu, sur cette terre.

Jean Possoz, de François, de Louis, de Pierre, de Claire

¹ 1857 - 1941, fils de Pierre Louis POSSOZ et Marie Ursule BESSON.

Origines de la famille Possoz

La famille Possoz est originaire de la commune de Montvalezan sur Séez, canton de Bourg S^t Maurice, arrondissement de Moûtiers (Savoie). Cette commune se trouve à la frontière d'Italie. Son territoire va jusqu'au col du Petit S^t Bernard qui est une des routes les plus fréquentées par ceux qui vont de France en Italie et vice versa.

Je rappellerai ici, brièvement, que la Savoie était un duché indépendant sous l'autorité souveraine des ducs de Savoie depuis l'an 1032. Les ducs de Savoie ayant agrandi leur territoire devinrent ducs de Piémont et rois de Sardaigne ainsi que du Comté de Nice. On désigna dès lors ces diverses possessions sous le nom d'Etats Sardes. Le duc de Savoie Victor Emmanuel II entreprit d'unifier les divers Etats de l'Italie qui étaient encore en possession de l'Autriche. Il conclut d'abord une alliance avec l'Empereur Napoléon III à l'occasion du mariage de la princesse Marie Clotilde de Savoie avec le Prince Napoléon en 1859. Après les victoires de Montebello, Palestro, Turbigo, Magenta et Solférino remportées par les Français sur les Autrichiens ceux-ci demandèrent la paix. La Lombardie était conquise par les troupes Françaises, mais Napoléon III proclama son désintéressement au sujet de cette province. Par contre il demanda à Victor Emmanuel II d'autoriser un plébiscite dans la Savoie et le Comté de Nice au sujet du retour de ces provinces à la France, à laquelle elles étaient rattachées, par les origines, la langue et les frontières naturelles.

Le plébiscite eut lieu le 24 Mars 1860. Depuis cette date, la Savoie est redevenue Française.

Ceci dit je me permettrai de raconter comment je suis allé pour la première fois à Montvalezan sur Séez. J'avais 15 ans en 1892. Mon père qui était établi horloger à Moûtier, trouva que j'avais besoin d'aller prendre du repos en son pays natal que je ne connaissais pas encore, car, toutes mes vacances scolaires, je les avais passées chez mon grand-père maternel, aux Chapelles, près de Bourg S^t Maurice.

On me mit donc dans la "diligence" attelée de 3 chevaux qui me conduisit à Bourg S^t Maurice en moins de 3 heures (trajet 27 kilomètres). Là je fus hébergé par mon oncle et parrain Jean POSSOZ, horloger en ce lieu qui me mit sur la route de Séez (5 kilom). Là je devais trouver ma tante Margueritte dans une maison que l'on m'indiqua : un boulanger. Mais la tante Margueritte n'était pas là et je me mis en route pour Montvalezan après avoir bien écouté toutes les indications que l'on me donna. J'arrivai au chef-lieu de la commune de Montvalezan où je trouvai enfin ma tante qui m'attendait pour me conduire au hameau du Griotteray où elle habitait. Le trajet ne fut pas long. Cependant nous mîmes un certain temps à le parcourir car ma tante me présentait à tous ceux que nous rencontrions. Et nous en rencontrions beaucoup plus que je ne l'aurais supposé dans ce pays lointain. C'est que ma tante avait annoncé mon arrivée et que chacun était curieux de voir un fils de François POSSOZ que l'on avait pas vu depuis bien longtemps.

À notre passage donc, on interpellait ma tante en ce patois sonore que je comprenais parfaitement et on lui demandait : À qui est ce jeune garçon ?

Et ma tante répondait avec un peu d'emphase : C'est le fils de François, de Louis, de Pierre, de Claire² !!

Ainsi, en quelques mots elle révélait mes origines jusqu'à la quatrième génération et ceux qui l'écoutaient me classaient dans la famille POSSOZ comme fils de François qui avait été instituteur et dont le père était Louis qui fut soldat de Napoléon 1^{er}, lequel Louis avait pour père

² Claire NOIR (1739-...) épouse de Jean Baptiste POSSOZ (1732-1769).

Pierre. Quand nous fûmes arrivés au Griotteray, je demandai à ma tante pourquoi, après le nom de mon père et celui de mon grand-père, elle avait cité le nom de mon arrière grand père Pierre et celui de sa mère, Claire. Il me paraissait plus logique de continuer l'énumération par le prénom de son père plutôt que par celui de sa mère.

J'appris, après de longues explications, que mon arrière grand père Pierre Possoz né en 1760 était fils de Jean Baptiste Possoz né en 1719 lequel s'était marié en 1757 à Claire Noir qui était ainsi considérée comme la mère de tous les Possoz de notre branche. Il se peut aussi que cette femme ait possédé des qualités remarquables qui lui ont donné plus de relief, en son vivant, que n'en avait son mari ! Je ne sais³.

Je n'ai raconté ce souvenir de jeunesse que pour montrer l'aspect patriarcal qu'avait encore, en 1892, la commune de Montvalezan sur Séez, lieu d'origine de la famille POSSOZ. Je suis resté au Griotteray du printemps à l'automne, j'ai pris part à tous les travaux des champs, aidant les voisins de ma tante; ceux-ci à leur tour venaient nous aider car ma tante vivait seule ne s'étant pas remariée.

J'ai gardé de mon séjour au pays de mes ancêtres une impression qui ne s'est pas effacée après plus de 50 ans d'existence, car j'écris ces lignes en l'an 1944 afin de me distraire de l'obsession de la guerre.

Je disais donc que les moeurs du pays étaient restées patriarcales. Un autre trait marquant du pays : c'est qu'il était resté fermé à ce que l'on est convenu d'appeler le progrès.

Bâti à 1200 mètres d'altitude, Montvalezan regardait de très haut serpenter au fond de la vallée, l'Isère et la route nationale. Mais aucune route carrossable ne reliait encore Montvalezan à la route que Napoléon avait fait construire pour franchir le col du Petit S^t Bernard. On ne connaissait d'autre moyen de transport pour les fardeaux que le bât d'un mulet. Et les mulets étaient chers, donc rares. Pourtant, au moment des labours on attelait les vaches pour traîner la charrue mais s'étaient à cela que se bornaient les travaux mécaniques; tout le reste se faisait à la pioche.

Les champs étaient suspendus, pour ainsi dire, au flanc de la montagne, au moyen de murs de soutènement. La terre ayant toujours tendance à glisser, les paysans devaient la remonter au sommet du champ, tous les quatre ans environ. Ce travail se faisait à l'aide de civières portées à bras, les brouettes n'étant pas utilisables en raison de la pente.

Ce travail qui paraîtrait insupportable à des paysans habitués à la plaine, était l'occasion, pour nos montagnards d'une joyeuse réunion à laquelle se rendaient, jeunes gens et jeunes filles qui mesuraient leur force, leur agilité, leur résistance, tout en rendant service à leur voisin.

Il y avait aussi les veillées qui étaient l'occasion de se réunir en nombreuse et joyeuse société. On se réunissait dans la salle commune d'un habitant, soit pour l'aider à casser ses noix afin de faire de l'huile soit pour écosser ses haricots ou ses fèves. Les anciens racontaient quelque histoire, les grands'mères filaient. On économisait ainsi le luminaire et la chaleur et l'on entretenait les vieilles coutumes.

Aux environs du 24 juin, à la S^t Jean, on conduisait presque tous les animaux, veaux, vaches, à la grande montagne près du Petit S^t Bernard. Ce sont des terres qui appartiennent à la commune de Montvalezan. Un entrepreneur ou plutôt un fromager, loue les vaches à lait pour un prix déterminé et les garde jusqu'au premiers froids. Il en réunit ainsi plusieurs centaines, ce qui lui procure une grande quantité de lait qui est transformé en gruyère ou en beurre.

³ Il se peut également, que son mari étant mort à l'âge de 37 ans après divers métiers exercés loin en France (Condé-sur-Marne et Bordeaux notamment), la laissant avec deux fils dont l'aîné, Pierre, n'avait que 9 ans, on n'en ait peu gardé le souvenir.

Mais conduire les animaux à cette grande montagne n'est pas une petite affaire, je vous assure. Il faut avoir de bonnes jambes et bon souffle aussi. Les animaux qui ne sont presque pas sortis de tout l'hiver sont ivres de liberté, ils se précipitent vers l'herbe nouvelle à tort et à travers. Quelles galopades ! Les clochettes suspendues à leur cou par un large collier de cuir sonnent à toute volée et là haut, très loin on entend les clochettes ou les "carons" des vaches qui sont déjà arrivées à destination.

Dès que les vaches sont "emmontagnées" (c'est l'expression consacrée), les gros travaux de l'été commencent pour le paysan de Montvalezan et des communes voisines.

Il faut commencer à faucher les prés destinés à fournir le foin nécessaire à la nourriture de ce cheptel pendant l'hiver qui dure 6 mois et plus. Lorsque le foin est sec il faut le rentrer à la grange. On le porte à dos d'homme presque exclusivement, à défaut de tout autre moyen de transport. Il faut en effet passer par des sentiers si étroits, si rapides, que les mulets ne pourraient y circuler. Je dis à dos d'homme. Plus exactement on le porte sur la tête.

On confectionne un ballot de foin ayant une forme plutôt allongée que ronde, en utilisant un fil de cordes qui sont maintenues par un morceau de bois d'un mètre 50^e environ. Lorsque le ballot est fortement serré on prépare la place où s'enfoncera la tête du porteur afin que le poids soit bien équilibré. On se fait aider, quand on le peut, pour se relever avec le fardeau dont le poids est supporté autant par la tête que par les épaules, et on part. On fait parfois ainsi une demi-heure de marche avec une charge de 60 Kilos et plus. Mais la sagesse des anciens qui nous ont précédés sur ces chemins de montagne a préparé des reposoirs, c'est à dire des murs de soutènement d'un mètre environ. Le porteur y fait porter le bas de son ballot de foin qui se trouve ainsi placé à une bonne hauteur au moment où il se chargera de nouveau et reprendra sa marche. À ce genre de sport, les femmes de là-haut valent les hommes. Elles y sont habituées dès leur jeune âge. Quand elles vont au bois mort, elles en rapportent de gros fagots, placés bien en équilibre sur leur tête, en intercalant un bourrelet en forme de couronne entre le bois et le cuir chevelu.

Je ne finirais pas si je disais tout ce que j'ai remarqué sur les coutumes de mes ancêtres de Montvalezan. Ainsi, dans chaque maison, il y avait un, quelquefois deux métiers de tisserand où les habitants tissaient leur laine et leur chanvre. Ces métiers étaient généralement installés à l'étable afin de profiter de la chaleur des animaux qui y étaient logés, car on ne tissait ordinairement que durant l'hiver. Quand le drap était fait on le portait au meunier qui le plaçait sous un pilon ou plutôt un "foulon", morceau de bois mû par la roue du moulin. On obtenait ainsi un drap-cuir très résistant, avec lequel le tailleur du village confectionnait robes et complets inusables.

Les moulins étaient nombreux, car avec la déclivité de terrain, le même ruisseau pouvait en faire marcher plusieurs dans le même village. Ces moulins faisaient aussi l'huile de noix : la pression était obtenue par un pilon qui enfonçait des coins en bois dur. Chaque coin enfoncé rétrécissait la cavité où l'on avait placé les grumeaux de noix, jusqu'à extraction complète de l'huile. Tous ces moulins étaient construits par les meuniers eux-mêmes. Mon père, aidé de ses frères, en avait construit un, d'un modèle nouveau où l'eau agissait sur les palettes d'une turbine horizontale sur l'axe de laquelle était placée la meule mobile écrasant le grain. Ce moulin était en ruine quand je l'ai vu car il y avait bien longtemps que mon père et mes oncles avaient quitté le pays.

Il faut que je dise aussi ce que je sais sur la question des ramoneurs qui, autrefois parcouraient les villes et les campagnes pour "ramoner les cheminées du haut en bas" comme le disait leur dicton familial. Beaucoup d'écrivains se sont apitoyés sur leur sort malheureux : à les croire, ces ramoneurs étaient roués de coups par leur maître lorsqu'ils ne rapportaient pas assez d'argent le soir venu, et ils étaient obligés de mendier leur nourriture chez ceux qui venaient les faire travailler. J'ai demandé à mon père ce qu'il pensait de cela : car mon père ne songeait nullement à

caché qu'il avait été dans son jeune âge, entre 13 et 16 ans⁴, ramoneur comme tous ses frères, comme son père l'avait été. Il avait ainsi parcouru, plusieurs fois, la France et la Belgique à pied, bien entendu, par petites étapes, comme on va le voir.

Dans chaque commune de Savoie il y avait un entrepreneur de ramonage qui embauchait les jeunes garçons assez forts et assez agiles pour grimper dans une cheminée en s'aidant des mains et des genoux jusqu'au sommet, ce qui est un genre de sport.

Cet entrepreneur louait pour une somme d'argent déterminée ces jeunes garçons, pour toute la saison d'hiver. Il était obligé, par son contrat, de traiter ces jeunes gens "en bon père de famille". C'était la formule consacrée. Il était d'ailleurs l'ami ou le voisin des parents qui lui confiaient leurs enfants. Détail caractéristique, c'étaient le syndic⁵ de la commune et le curé qui interrogeaient les jeunes ramoneurs à leur retour de campagne pour savoir s'ils avaient été bien traités. En cas de plainte justifiée il y avait enquête et l'entrepreneur pouvait être mis à l'index au point qu'il ne trouvait plus d'enfants à embaucher. Il perdait ainsi le bénéfice de sa clientèle habituelle qui passait à un autre entrepreneur. Mon père me disait "Jamais je n'ai mendié car partout où nous avons travaillé les habitants nous donnaient à manger et à boire". Ceux qui connaissent les habitudes de la campagne le croiront facilement car, aujourd'hui encore on a coutume de nourrir ceux qui travaillent pour vous.

Mon père me disait encore "Je sais qu'il y avait de mauvais patrons qui ne s'occupaient que de ramasser l'argent que rapportaient les ramoneurs et se désintéressaient du reste, mais ceux-là étaient bientôt obligés de s'arrêter". Tirons la conclusion de cette petite enquête rétrospective : Il n'y a plus de ramoneurs mais il y a encore des fumistes ! Le nom a changé... mais la légende du petit ramoneur Savoyard est restée.

En cette partie de la Bourgogne où je suis venu finir mes jours on appelle invariablement "Ramonat" un cheval qui a la robe noire; si on a deux chevaux à peu près de la même robe on appelle l'autre "Marquis"... On confond les deux braves bêtes de travail dans un vague sentiment d'infériorité, méprisante pour les nobles d'autrefois et les Savoyards de toujours.

Mais les petits Savoyards qui parcouraient ainsi de beaux pays fertiles, regardaient ce qui s'y passait, retenaient en leur mémoire bien des choses. Beaucoup d'entre eux ne revenaient pas au pays, se fixaient dans une contrée où ils avaient trouvé un emploi ou un métier. C'est ainsi que trois de mes oncles se fixèrent à l'"étranger". La France était alors un pays étranger puisque la Savoie était un état souverain.

Le frère aîné de mon père, Pierre, se fixa à Avignon ainsi que Jean Baptiste le plus jeune. Un autre, Joseph, se fixa à Ivry, près de Paris. Mon père revint en Savoie. Nous verrons par la suite ce que chacun d'eux devint.

Pour donner, à ceux qui liront ces lignes, un aperçu de l'importance de l'émigration des Savoyards en France et en Belgique, je raconterai ici un fait personnel. En 1910, j'étais gardien de la paix à Paris au IX^{ème} arrondissement. Il se trouva qu'un autre gardien de la paix portait aussi le nom de POSSOZ. Intrigué je lui demandai s'il était d'origine Savoyarde. Il me répondit qu'il était de la Somme, que ses parents étaient originaires de la Somme et qu'il ne leur avait jamais entendu dire qu'ils avaient des parents en Savoie. Je fis part de cette histoire à mon cousin Achille qui, je l'ai dit déjà, a réuni tous les documents qui figureront dans cette généalogie.

Achille me répondit : voici les renseignements précis que j'ai recueillis sur mes ancêtres⁶. De 1675 à 1826 les registres de la paroisse de Montvalezan sur Séez donnent la naissance de 65

⁴ Entre 1851 et 1854.

⁵ Le syndic était le maire en ce temps là.

⁶ Toutes les informations qui suivent correspondent très exactement à ce qu'avait écrit l'Abbé J.-D. GAIDE-CHEVRONNAY en 1921 dans son livre : "Histoire de Montvalezan-Sur-Seez" dans les pages consacrées à la

POSSOZ. Le nom est écrit d'abord Posoz puis Possoz : cette dernière manière est fixée depuis 150 ans⁷. Je résume...

En 1681 est né Pierre POSSOZ, fils de Pierre, dès cette date le premier né de chaque famille hérite du prénom de Pierre. Celui-ci s'est marié à Marguerite Arpin (à une date qui n'est pas indiquée)⁸; un de leurs enfants Jean Baptiste POSSOZ né en 1719 se marie avec Claire Noir⁹.

Leur premier fils est Pierre Possoz, né en 1760 qui se marie en 1780 à Gaidet Cécile.

Leur Premier fils est Pierre Louis¹⁰ Possoz né le 23 avril 1789. C'est notre grand'Père. Il se marie en 1823 à Grand Marie¹¹. Leurs enfants sont :

- 1° Pierre Louis né le 24 Mars 1827. C'est le père de notre cousin Achille.¹²
- 2° Marguerite née le 21 Juillet 1829.
- 3° Joseph né à S^{te} Foy Tarentaise en 1935.¹³
- 4° François né le 22 Juin 1838. C'est mon père.
- 5° Jean Baptiste né le 7 Août 1843. C'est mon parrain.

La branche des POSSOZ qui firent souche en France et en Belgique prend naissance avec un fils du premier Possoz mentionné ci-dessus; celui-là s'appelait Barthélemy et il alla faire du commerce en Picardie, notamment à S^t Quentin¹⁴. Il devint très riche, ses fils héritèrent de lui. Son petit-fils Michel passait pour être millionnaire et donnait à sa femme 500 livres par semaine pour ses oeuvres de charité.

Un Possoz est négociant à Lille, un autre est notaire à Hale en Belgique, un troisième est négociant à Paris. Un de ses fils obtint une certaine célébrité car il donna son nom à la place POSSOZ qui est située dans le quartier de la Muette dans le XVI^{ème} arr^d de Paris. Ce POSSOZ (Jean Frédéric) est né à Paris le 1^{er} 8^{bre} 1797. Il se fixa à Passy, petite commune qui ne faisait pas encore partie de Paris. Il en devint maire en 1827 et occupa cette fonction jusqu'en 1848, puis fut membre du Conseil général de la Seine de 1852 à 1860. Il en était alors le doyen. On signale son dévouement pendant l'épidémie de choléra de 1832. On le propose pour la Légion d'honneur mais il refuse. Il est cependant nommé chevalier en 1838 et promu officier en 1864. Un décret du 23 mai 1863 donne son nom à une place de Passy. Il devait être opiniâtre et tenace car on a gardé le souvenir d'un procès qu'il soutint contre l'Archevêque de Paris, Monseigneur de Quelen qui voulait imposer un curé que la paroisse de Passy ne voulait pas, on ne sait pourquoi. Comme maire de Passy il soutint ses administrés. Le procès alla en cour de Rome et Monseigneur de Quelen n'obtint pas gain de cause. Ce POSSOZ qui était très riche avait prêté de l'argent au Prince évêque de Talleyrand ancien ministre de Napoléon 1^{er}. Mais le prince de Talleyrand devait être un mauvais débiteur car, pour se faire rembourser, POSSOZ Jean Frédéric lui fit un procès retentissant qui dura de 1831 à 1838¹⁵, et il finit par obtenir gain de cause.

famille POSSOZ (pp. 198 à 200). Cependant, ces informations sont souvent en contradiction avec ce que l'on peut aujourd'hui lire dans les registres de l'époque.

⁷ Dès les plus anciens registres paroissiaux connus, à partir de 1650, on ne trouve que la graphie POSSOZ.

⁸ C'est en fait Pierre POSSOZ père (±1641-1706), fils de Jacques Maurice, qui épousa Marguerite ARPIN le 10.6.1659. Pierre POSSOZ fils a quant à lui épousé Jeannette MERLOZ et est resté sans descendance.

⁹ Jean Baptiste, fils de Anne GUEDOZ et de Pierre, lui-même petit-fils de Pierre et Marguerite ARPIN est en réalité né le 13.5.1732 (c'est un autre Jean Baptiste, fils de Jacques Maurice, qui est né en 1719).

¹⁰ Louis, selon son acte de baptême.

¹¹ Il avait donc 34 ans quand il s'est marié. Il avait été fait prisonnier à Leipzig 8 ans (1813 : bataille des Nations entre les Français et les Alliés).

¹² Une petite Cécile, née le 30.6.1825 est décédée à 10 mois.

¹³ Il est né à Montvalezan le 30.3.1832, suivi par Mathurin né le 29.9.1834 et décédé à 4 ans.

¹⁴ Il est en fait fils de Jacques et Anne GUEDOZ-CHEVRONAY et frère de Pierre, père du Jean Baptiste précité.

¹⁵ Année du décès de Talleyrand.

Et le cousin Achille terminait son cours d'histoire par ces mots : Les POSSOZ de S^t Quentin viennent de Montvalezan et sont bel et bien Savoyards d'origine.

Je vais donc établir la ligne des POSSOZ d'après les documents fournis par Achille POSSOZ.